

par Barry Roche correspondant région sud

La famille est bouleversée par la publication sur internet de l'examen du dossier d'enquête

La famille de Sophie Toscan du Plantier, assassinée en décembre 1996, a déclaré avoir été choquée et a exprimé sa colère suite à la publication sur internet de l'examen confidentiel de l'enquête sur l'assassinat rédigé par le Bureau du Directeur des poursuites publiques en 2001.

Jean-Pierre Gazeau, l'oncle de Mme Toscan du Plantier, a déclaré que la famille avait été très en colère d'apprendre récemment que l'examen détaillé, émis par le Bureau du DPP, du dossier d'enquête de la Garda sur l'assassinat de sa nièce avait été publié sur Internet il y a presque un an.

«Pour nous, il est choquant de découvrir que ce document est maintenant accessible publiquement et que l'on peut y apprendre tous les détails relatifs à la façon dont ma nièce a été assassinée et les blessures qu'elle a subi - la première page, par exemple, dit qu'on lui avait infligé environ 50 blessures.»

«Sophie a été assassinée très brutalement il y a 16 ans, sa vie et sa dignité ont été violées par son assassin, mais maintenant il semble que sa dignité ait été violée une fois de plus avec les détails de son assassinat et la publication de l'enquête sur Internet.»

Un nouveau revers

M. Gazeau a déclaré que la publication est un nouveau revers dans une longue histoire d'échecs dont la famille avait souffert dans sa quête de justice pour Mme Toscan du Plantier, qui a été assassinée près de sa maison de vacances à Schull dans West Cork en Décembre 1996.

L'avocat Alain Spilliaert, qui représente Mme Toscan du Plantier, ses parents Georges et Marguerite Bouniol, son fils Pierre Louis Baudey, et l'Association pour la vérité sur la Assassinat de Sophie Toscan du Plantier, a été tout aussi surpris.

"L'assassinat de Sophie fait toujours l'objet d'une enquête criminelle en Irlande - le dossier reste ouvert - et en conséquence un certain secret est nécessaire."

Une violation flagrante

"Mettre cela sur l'Internet est une violation claire de ce secret nécessaire à toute enquête criminelle", a-t-il dit.

"Le document contient les noms des témoins qui ont fait des déclarations en toute confiance à la police."

"Ces personnes découvrent maintenant qu'ils sont nommés et ce qu'ils ont dit est accessible à tous - je n'ai jamais entendu dire qu'une telle chose se soit jamais produite dans une affaire criminelle. C'est un scandale. "

L'existence de l'examen de l'enquête par Robert Sheehan, un avocat au bureau du DPP, a été révélé en Novembre 2011 quand il a été mis à la disposition du journaliste anglais Ian Bailey avant son appel devant la Cour suprême contre une décision de la Haute Cour de l'extrader vers la France.

M. Bailey a fait appel de la décision de l'extrader vers la France, où il est recherché dans le cadre de l'assassinat de Mme Toscan du Plantier.

L'examen de l'enquête fait partie des documents mis à disposition de son équipe juridique dans son appel devant la Cour suprême, par le DPP.

Cependant, il semble que le document ait été publié sur le site de partage de documents internationaux "Scribd" le 2 Mars 2012, par le journaliste Malachy Browne. Ceci s'est produit dès le lendemain du succès de l'appel de M. Bailey devant la Cour suprême contre son extradition vers la France.

Vu par plus de 2.600 personnes

À ce jour, le document intitulé Analyse de la preuve liant Ian Bailey à l'assassinat de Sophie Toscan du Plantier, a été vu plus de 2600 fois sur Scribd.

Contacté par le Irish Times concernant la publication de la revue, un porte-parole a déclaré que le DPP n'avait aucun commentaire à faire sur la question.